

Budget 2024 : Nouvelle cure d'austérité dans l'EAP !

Le ministère chargé des Finances a publié le 22 février 2024 un décret portant annulation pour un montant de 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant prévus par une loi de Finances adoptée à grands coups de 49-3. Tous les services publics sont attaqués et l'éducation paie un lourd tribut.

Dans l'Enseignement Agricole, les "économies" se font exclusivement sur le titre 2 (Dépenses de personnel) : - 8.5M € dans l'enseignement technique, près de - 4M € dans l'enseignement supérieur, soit l'équivalent de 198 emplois impactés dans l'enseignement technique (dont au moins 150 dans le Public) d'un côté et 67 dans l'enseignement supérieur... La loi de finances était déjà indigente (avec aucune création d'emplois dans l'enseignement technique, en dehors de quelques postes de médecins scolaires, + 8 emplois dans le Supérieur). Le coup de rabot est aujourd'hui particulièrement violent ! La nouvelle règle de gestion en matière de calcul de la pluridisciplinarité en bac pro rénovés ramenant à 0,77 h comptée au lieu d'une heure le temps d'enseignement reviendrait ainsi à un premier coup annonciateur du pire.

Cela se traduira inévitablement par des sous services, des non-remplacements de personnels partant en retraite, des non-renouvellements de contrats et une dégradation des conditions d'étude pour les élèves et étudiant·es, et des conditions de travail pour tous les personnels. Cette nouvelle attaque

austéritaire ne passera pas auprès des usagers et des personnels, à l'heure où la loi devrait acter un plan nécessaire d'ouvertures de classes en nombre pour assurer le renouvellement des générations d'agriculteur·trices partant à la retraite, sauf à faire le choix d'une agriculture sans paysan.nes et sans avenir !

Les huit organisations syndicales représentatives de la Fonction publique avaient déjà posé un préavis de grève le 19 mars 2024 sur la question des rémunérations et des conditions de travail. Plus que jamais ce préavis prend tout son sens après cette nouvelle attaque majeure portée aux services publics.

L'Élan Commun demande à être reçu par le Ministre de l'Agriculture et la Ministre déléguée le 19 mars afin qu'il et elle rendent des comptes sur la mise en œuvre de ce plan de réduction de l'emploi dans notre enseignement agricole public... qui apparaît en contradiction totale avec les enjeux forts du Projet de Loi d'Orientation et d'Avenir de l'Agriculture en général et avec le défi du renouvellement des générations que l'on doit impérativement arriver collectivement à relever !

Il appelle les personnels à se mobiliser et les sections syndicales à organiser des assemblées générales d'établissement afin de débattre et décider des actions à mener !

C'EST NON ! TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 19 MARS 2024 !